

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
<b>Herausgeber:</b>	Schweizer Hotelier-Verein
<b>Band:</b>	3 (1894)
<b>Heft:</b>	47
<b>Artikel:</b>	Liste de souscription pour notre Groupe XXIII à l'Exposition nationale à Genève en 1896
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-523064">https://doi.org/10.5169/seals-523064</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Basel, den 24. November 1894.

Erscheint Samstags.

N° 47.

Bâle, le 24 Novembre 1894.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:  
Schweiz:  
Fr. 6.—jährlich.  
Fr. 3.—halbjährlich.  
Ausland:  
Unter Kreisland  
Fr. 7.50 (4 Mark) jährlich.  
Deutschland,  
Österreich und Italien:  
Bei der Post abnomm:  
Fr. 5.—(Mk. 4.—) jährlich.  
Veresunmitglieder  
erhalten das Blatt gratis  
—  
Inserate:  
20 Cts. per 1/4 pagina Petit-  
salle oder deren Raum  
Bei Wiederholungen  
entsprechendes Rabatt.  
Veresunmitglieder  
bezahlen die Hälfte.

# Hôtel-Revue

Organ und Eigentum  
des  
Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété  
de la  
Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.  
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.  
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

## Liste de souscription

pour notre Groupe XXIII à l'Exposition nationale  
à Genève en 1896.

(Suite.)

Hôtels	Noms des propriétaires	Domicile	Sommes souscrites Frs.
de la Roseraie	Mursch	Report de la 1 <sup>re</sup> liste	16,200
Kurhaus	Kirchner	Genève	100
Rigi Vaudois	Riechelmann	Leysin s/Aigle	200
Hôtel de Caux	Direction	Glion	400
Victoria	Küpfle frères	Caux	100
Visinand	Vve. Betschen	Glion	400
Continental	Neubrand	Montreux	200
Mont-Fleuri	Reiss	"	300
Masson	Gauser-Flohr	"	300
Beau-Site	Schmidt	Lausanne	200
Gibson	E. Ritter	"	100
Terminus	Spickner	Vevey	200
du Lac	Ri-del	"	100
du Pont	Schwarz	"	200
Mooser	Brun	Clarens	100
Roy	Héritier	"	200
Grand-Muveran	Petter-Genillard	Villars s/Ollon	200
Grand Hôtel	Wally	Magglingen	100
Belle-Vue	Härlin	Thun	300
Freienhof	Engemann	"	100
Beau-Site	Würth	Interlaken	100
National	Wyder	"	300
Kurhaus	Stärchi-Wettach	Müren	200
Victoria	Ruchti	Interlaken	500
Jungfraublick	Oesch-Müller	"	200
Bad Gurnigel	Hauser & Cie.	Gurnigel	300
Rigi First	Bon	Rigi First	200
Schwanen	Hafeli	Lucerne	300
Farnbühlbad	Felder-Waldis	Farnbühlbad	200
Victoria	Boller fils	Zürich	500
Hôtelier-Verein	Zürich	"	1000
Gothard	Manz	"	400
Baur en ville	Möcklin-Bruner	"	200
Limmathof	Pünter	"	300
Schweizerhof	Meister	"	300
Wanner	Baltischwyler	"	1000
Central	Leermann	Neuhäusen	100
Rheinfall	Müller	Schaffhausen	100
Müller	Kaiser	Rorschach	100
Aeker	Humbel	St. Gallen	300
Hecht	Glarner	Kt. Glarus	200
Stachelberg	Bossard-Ryff	Zug	200
Felsenegg	Kohler	Vitznau	200
Rigibahn	C. Müller	Gersau	100
Villa Fluehegg	Truttmann	Seelisberg	100
Sonnenberg	Cattani	Engelberg	1000
Titlis	Direction	St. Moritz	100
Victoria	Tietge	Davos-Platz	100
Christiana	Conzetti	Poschiavo	200
Kurhaus	Bolla	Olivone	100
Olivone	Lombardi	Airolo	100
Lombardi	Hieb	Bex	100
des Bains	Société	"	100
Salines	Küssler, dir., pers.	Büle	100
Salines	Küssler, dir., pers.	Neuchâtel	100
de Ville	Baudore	"	100
Faucon	Breithaupt	"	500
Belle-Vue	Elskes	"	100
Krone	Huber-Müller	Solothurn	300
Heilnstadt	Amsler	Brestenfeld	100
Schützen	Kottmann	Rheinfelden	200
Grand Hôtel	Saft	Baden	100
Verenahof	Borsinger	"	100
Falken	Zingg	Liestal	100
Kraft	Wwe. Lutz	Basel	200
Bad. Bahn	Müller	"	100
Bayr. Bierhalle	Bühlner	"	300
Trois Rois	C. Flück	"	300
Euler	Berner	"	200
Mont-Blanc	Cachat	Chamonix	100
Couttet	Couttet	"	200
Alpes	Klotz	"	200
Rédacteur	Nutzli	Zürich	200
Victoria	Alb. Riedweg	Lucerne	100
Kronenhof	L. Gredig	Pontresina	100
Thunerhof	Ch. Staehle	Thun	200

(Suite dans le prochain numéro.)

Manquent encore les réponses de 140 membres. Prière instante de retourner les bulletins immédiatement.

## Le Tableau des Hôtels de premier ordre tout spécialement recommandés par le Bureau de renseignements de Montreux.

Notre article sur ce Tableau projeté par le Bureau de renseignements de Montreux nous a valu du directeur de cet office la réplique suivante:

Montreux, le 15 novembre 1894.

Monsieur le Rédacteur de l'„Hôtel-Revue“, Bâle.  
L'article de fond que vous avez cru devoir consacrer à la réclame organisée par le Bureau officiel de Renseignements de Montreux a causé ici une vive surprise.

Il a pâti notamment qu'avançant de critiquer si vîtement cette entreprise, vous auriez pu et dû nous renseigner sur son fonctionnement et son but. Notre Bureau ou au besoin MM. les Hôteliers de Montreux (qui ne sont pas des inconnus pour vous) se seraient fait un plaisir de répondre à toutes les questions posées par vous, soit quant à l'organisation du bureau, soit quant au genre de réclame qu'il se propose d'entreprendre. Il eut été équitable de réserver votre opinion jusqu'au moment où ces renseignements vous seraient parvenus. Vous voudriez bien, puisque la critique a été publique, accorder également la publicité de votre organe aux explications qui suivent:

Le Bureau officiel de Renseignements pour les étrangers a été créé à Montreux cette année. La Société des Hôteliers, celle du Kursaal et la Société d'Utilité publique de Montreux ont consenti à lui accorder leur patronage. Il ne reçoit aucun subside quelconque, ni de l'Etat, ni des communes, ni des entreprises de chemin de fer et de bateaux à vapeur. C'est donc une entreprise privée et l'appui que les autorités de notre région lui donnent est purement moral.

Peut-on dans ces conditions trouver mauvais que notre Bureau cherche à se procurer une partie des ressources nécessaires à son fonctionnement par une entreprise de réclame, conçue dans une forme qui offre d'ailleurs à ses clients et aux étrangers, en général, d'utilles renseignements.

Ce ne sont assurément pas les bureaux officiels de renseignements de Berne, de Lucerne, de Zürich et de Bâle, qui jouissent tous de votre haute approbation qui pourraient nous faire un pareil reproche. Ce reproche se retournerait contre leurs propres publications (Guides, Souvenirs etc.) qui contiennent presque toutes un grand nombre de pages d'annonces. Et cependant ces bureaux sont plus ou moins largement subventionnés par les autorités et entreprises de transport; ils ont ainsi moins de raisons que nous d'avoir recours à la réclame pour équilibrer leur budget.

Ce point acquis, la seule question qui reste à examiner est celle-ci, la réclame que nous avons imaginée est-elle loyale, ou non?

Elle ne le serait pas si, les prestations offertes par nous n'étaient pas en rapport avec le prix réclamé, ou encore si le libellé de cette réclame était de nature à induire le public en erreur.

Rien de pareil dans le tableau que nous nous proposons d'installer au Kursaal et dans nos locaux.

Vous reconnaîtrez vous-même que le prix des cases de ce tableau est bien en rapport avec leurs dimensions, et vous vous bornez à émettre l'avis que ces dimensions sont insuffisantes. C'est une question que chaque hôtelier appréciera à son gré avant de prendre sa décision. S'il trouve les cases trop petites, il renoncera à ce mode de publicité, voilà tout. Les dimensions étant exactement données (10x20), il n'y a pas d'erreur ni de surprise possibles.

Induisons nous le public en erreur par l'entête de notre tableau? Vous attendez, dites vous, de connaître cet entête pour vous prononcer. C'est fort bien parlé et cela montre combien nous avons raison de regretter que vous ne nous soyiez pas renseigné avant de partir en guerre.

Notre tableau n'est pas encore exécuté; il portera probablement ces simples mots:

„Hôtels recommandés“, et, dans chaque case, comme la circulaire l'indique, le nom et l'emplacement de chaque hôtel.

Nous contesterais-on par basard la compétence de recommander certaines maisons, qu'elles soient à Montreux, ou hors de Montreux? Non, car c'est assurément notre droit absolu, et nul ne sera fondé à se plaindre, aussi longtemps qu'on ne démontre pas que l'une ou l'autre des maisons recommandées n'est pas digne de cette recommandation.

Il est de la plus élémentaire justice de résérer les critiques, au moins pour le moment où la composition du tableau sera connue.

Nous ne sommes d'ailleurs pas les premiers à nous permettre un classement de ce genre. Le bureau officiel de Zurich divise dans les annonces (payables) de son dernier Guide, les hôtels en *Hôtels de 1<sup>er</sup> et en Hôtels de 2<sup>me</sup> Rang*, et nous ne sachions pas que jusqu'ici cette

publicité lui ait attiré vos foudres. (Nous doutons fort que ce classement ai été fait sans le désir ou tout au moins sans le consentement des Hôteliers de Zurich. Réd.)

Enfin si nous avons prévu 100 cases et non pas 150 ou 200 c'est parce que nous ne voulons pas que notre tableau soit de dimensions exagérées, qui le rendraient difficile et incommodé à consulter. Si l'affluence des demandes dépasse considérablement le nombre des cases disponibles, nous aviserais à ce qu'il y aura à faire. Mais nous revendiquons le droit d'organiser cette réclame comme nous l'entendons, la question de bonne foi et de loyauté n'ayant rien à voir avec celle du nombre de cases. Inutile d'ajouter que nous n'avons jamais imaginé qu'il n'existe en Suisse que 100 hôtels de 1<sup>er</sup> rang. Si nous nous sommes arrêtés au chiffre de cent, c'est que nous n'avions pas la présomption de croire que tous les hôtels de 1<sup>er</sup> rang de la Suisse auraient recours à notre publicité.

Pour terminer, laissez nous vous dire que vous avez tort de refuser au Bureau de renseignements de Montreux, nouvellement créé, votre appui et votre sympathie. Il nous paraît au contraire qu'il devrait rentrer dans le programme de votre rédaction d'aider et de soutenir les œuvres de ce genre.

Pour notre part, nous continuons à travailler avec ardeur au développement toujours grandissant de Montreux et ses environs, convaincus que nous sommes secondés par tous les gens de bonne volonté et soutenus par le sentiment du service rendu au pays et aux étrangers qui le visitent.

Visitez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Bureau officiel de Renseignements:  
Albert Vallotton, Directeur.

\* \* \*

Monsieur A. Vallotton, Directeur du Bureau de renseignements, Montreux.

Nous avons reproduit *in extenso* votre réponse, bien que nous ne puissions y voir une réfutation des principaux arguments de notre critique et que nous n'avons conséquemment aucune raison de les rétracter. Notre article reflétait non seulement notre impression personnelle, mais aussi le sentiment d'un certain nombre de nos lecteurs, votre réponse, par contre, a plutôt le caractère d'une opinion individuelle.

Nous ne voyons pas pourquoi nous aurions dû auparavant nous enquérir auprès de vous; la circulaire publiée nous apprenait ce qu'il nous importait de savoir. Au surplus il n'est point certain que notre demande préalable d'informations n'ait pas été suivie de cette réponse: „De quoi vous mêlez-vous?“

Il ne peut échapper aux lecteurs de votre lettre que vous vous efforcez de faire croire que notre article est inspiré par des motifs tendancieux. Nous protestons contre cette insinuation. D'après le programme du Bureau central de la Société suisse des Hôteliers, nous avons pour devoir de nous occuper de la publicité-réclame, de sauvegarder les intérêts des membres, en d'autres termes de vérifier soigneusement la valeur réelle de chaque annonce, et, au besoin, d'engager nos sociétaires à serrer les cordons de leur bourse. Depuis des années, nous poursuivons fidèlement l'accomplissement de cette tâche; c'est notamment à la réclame inutile et de mauvais aloi que nous décochons nos flèches les plus acérées, sans acceptation de personnes, mais nous combattons tout particulièrement aussi l'exploitation de l'hôtelier par ses collègues, dont se sont rendus coupables quelques très grands hôtels avec leurs „Guides“. Dans la critique, notre correspondant dit explicitement que les Hôteliers de Montreux ne devraient pas agir de la sorte, mais nous les excusons par cette raison que vraisemblablement le projet a pris consistance à leur insu et sans leur coopération; votre silence sur ce point confirme cette supposition.

Nous ne nourrissons aucune antipathie pour le Bureau de renseignements de Montreux, n'avons non plus aucune prédilection pour tel ou tel autre bureau similaire. Si nous n'avons rien à reprocher aux „Guides“ des autres bureaux, c'est par la simple raison que chacun d'eux cherche ses annonces dans d'autres domaines et ne s'adresse pas aux hôtels situés en dehors de sa sphère d'activité, auxquels,